

E-book

QUE SAGE FACTURE ELECTRONIQUE

FACTURE ÉLECTRONIQUE : LA FONCTION ACHATS A TOUT À Y GAGNER !

Sage





La facture électronique est un levier pour moderniser les achats, réduire les coûts et optimiser la collaboration avec les fournisseurs. En anticipant les changements, la direction des achats peut se positionner comme un acteur stratégique de la transformation digitale de l'entreprise.

Nicolas ROSSATO,
Responsable de la stratégie Facture Électronique, Sage



Avec Sage, la facture électronique devient un levier de performance pour la fonction achats

Les trois conséquences de l'obligation sur la fonction achats

page 4

Les 10 avantages de la facture électronique pour les acheteurs

page 5-6

Les changements à opérer dans les processus achat

page 7

En un schéma, tout comprendre des bénéfices de la facture électronique

page 8

La facture électronique, plus sereine avec Sage

page 9

La facture électronique, plus loin avec Sage

page 10-11

La facture électronique, opportunité de progrès au-delà de l'obligation

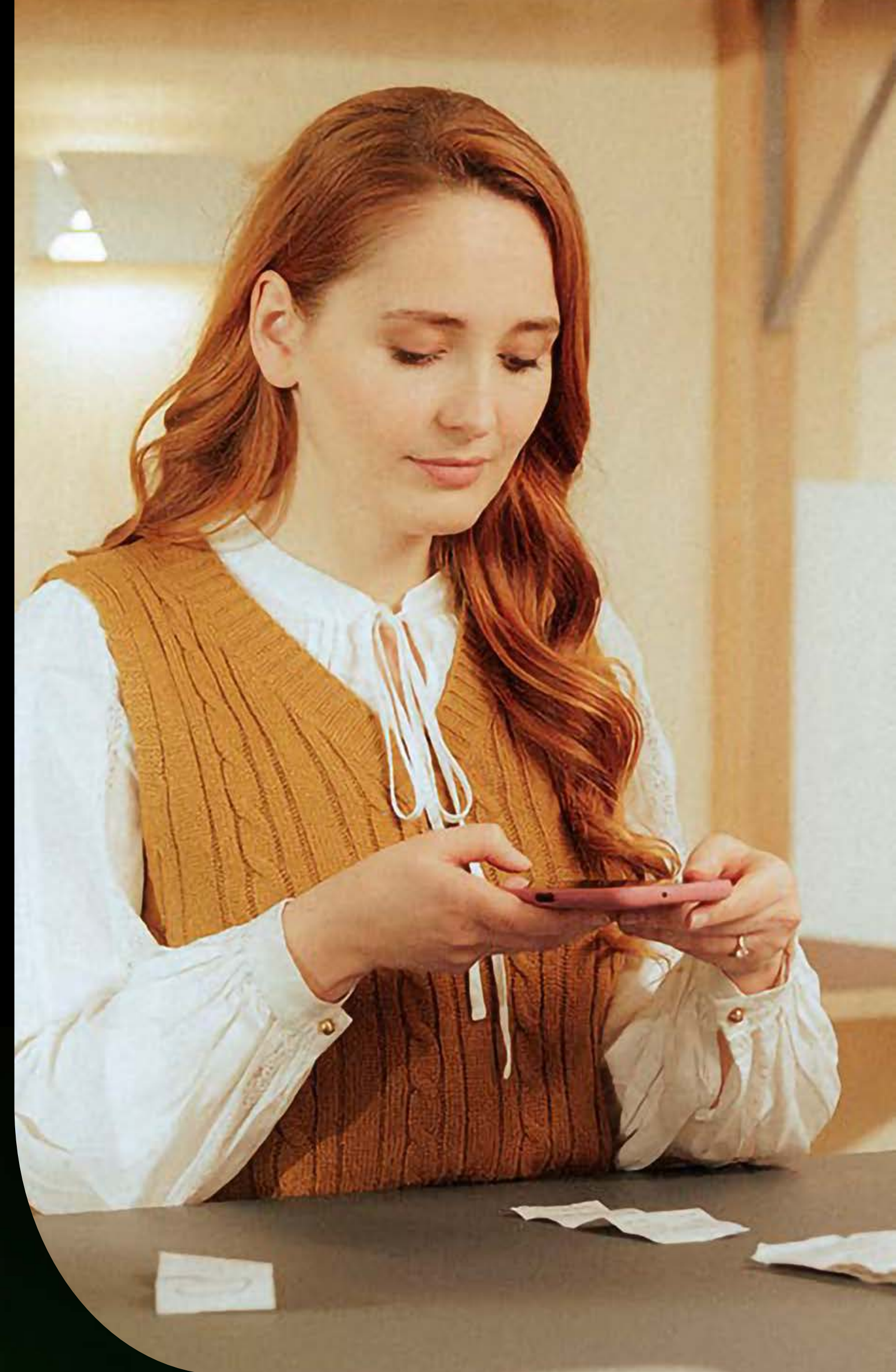
page 12

La facture électronique, plus puissante avec Sage AI

page 13

Facturation électronique : pour qui et pour quand ?

page 15



Les trois conséquences de l'obligation sur la fonction

1

Conformité légale

La direction des achats doit garantir que tous les fournisseurs et prestataires respectent les nouvelles normes : format structuré, transmission via des plateformes agréées. Le non-respect expose l'entreprise à des sanctions financières.

2

Intégration des processus

Les factures électroniques doivent être intégrées aux systèmes internes (ERP, logiciels de gestion des achats). Cela implique une refonte des workflows pour automatiser la réception, la validation et le paiement des factures.

3

Relation fournisseurs

La direction des achats devient un acteur clé pour accompagner les fournisseurs (surtout les TPE/PME) dans leur transition vers la facture électronique, sous peine de ruptures de flux ou de retards de paiement.

Les 10 avantages de la facture électronique pour les acheteurs

1

Automatisation des tâches

Réduction des saisies manuelles (OCR, intégration directe dans l'ERP), suppression des erreurs de ressaisie et accélération des cycles de validation.

2

Suivi en temps réel

Meilleure visibilité sur les factures en cours, les délais de paiement et les budgets consommés grâce à des tableaux de bord intégrés.

3

Réduction des coûts

Diminution des coûts liés à l'impression, l'archivage physique et la gestion des litiges (factures perdues, erreurs de montant).

5

Facilitation des échanges internationaux

Les données structurées imposées par la facture électronique permettent l'interopérabilité entre les pays, réduisent les délais de traitement douanier et améliorent la coordination entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

4

Fluidification des échanges

Les fournisseurs peuvent soumettre leurs factures plus rapidement, avec un suivi transparent du statut (reçue, en validation, payée).

Plus de 60 % des PME ont encore recours à la saisie manuelle pour la facturation ¹.

80 % des PME reçoivent régulièrement des factures frauduleuses et près de la moitié d'entre elles en ont payé au moins une ¹.

6

Renforcement de la confiance

La traçabilité des factures limite les risques de fraude ou de doublons, et améliore la relation commerciale.

7

Opportunité de négociation

En accompagnant les fournisseurs vers la dématérialisation, la direction des achats peut négocier des conditions avantageuses (escomptes pour paiement anticipé, etc.).

10

Audit facilité

Archivage sécurisé et conforme aux exigences légales (10 ans), avec accès simplifié en cas de contrôle fiscal.

9

Contrôle renforcé

Meilleure détection des anomalies (écarts de prix, quantités non conformes) et respect des politiques d'achat.

8

Centralisation des données achats

Toutes les factures sont stockées dans un système unique, accessible aux équipes achats, comptabilité et direction financière.

¹Étude Sage - Stimuler la croissance : l'IA et la facture électronique au service des PME – avril 2025

Les changements à opérer dans les processus achat

Progrès	Bénéfices attendus
Audit des processus actuels	Audit des processus actuels : Identifier les flux de factures (papier, PDF, email) et les adapter au format électronique (Factur-X, UBL, etc.).
Participation au choix d'une solution conforme	Sélectionner une plateforme agréée compatible avec les cas d'usage.
Formation des équipes	Former les acheteurs, les services comptables et les fournisseurs à l'utilisation des nouveaux outils.
Mise à jour des contrats	Intégrer des clauses sur la facturation électronique dans les nouveaux contrats et avenants.

En un schéma, tout comprendre des bénéfices de la facture électronique

Le même ensemble de données peut être utilisé pour :
Bordereau d'expédition
Lettre de transport
Bon de livraison

Utilisé pour les formulaires de déclaration en douane.
Les codes harmonisés peuvent être inclus dans une facture électronique à l'aide de BT 158

Utilisé pour l'automatisation des comptes fournisseurs et les logiciels de détection de la fraude

Peut inclure un numéro d'identification de l'entreprise et être lié à des informations d'identification stockées dans un portefeuille électronique

Ducran & Lapoigne
28 chemin de Castille
47600 Nérac
SIRET: 49462912700018
N° TVA intracommunautaire: FR11494629127



Facture 0011 0123456
Date de livraison : 29 février 2025
Date de facturation : 29 février 2025
Date d'échéance de la facture : 30 mars 2025

Roumier SAS
ZI de l'Étoile
89000 Auxerre
Commande n° 2025-00267

Adresse de livraison
Roumier SAS
ZI de l'Étoile
89000 Auxerre

Montant dû : 920,80 €

Objet/Description	QTÉ	Prix	TVA	Total
Article 1	1	€	20 %	306.90€
Article 2	1	€	20 %	306.90€
Article 3	1	€	20 %	306.90€

Modalités de paiement :
Crédit Mutuel
BAN : FR76 1027 8025 5300 0220 0570 118
BIC : CMCIFR2A

Numéro d'identification de l'entreprise : 0001111122222

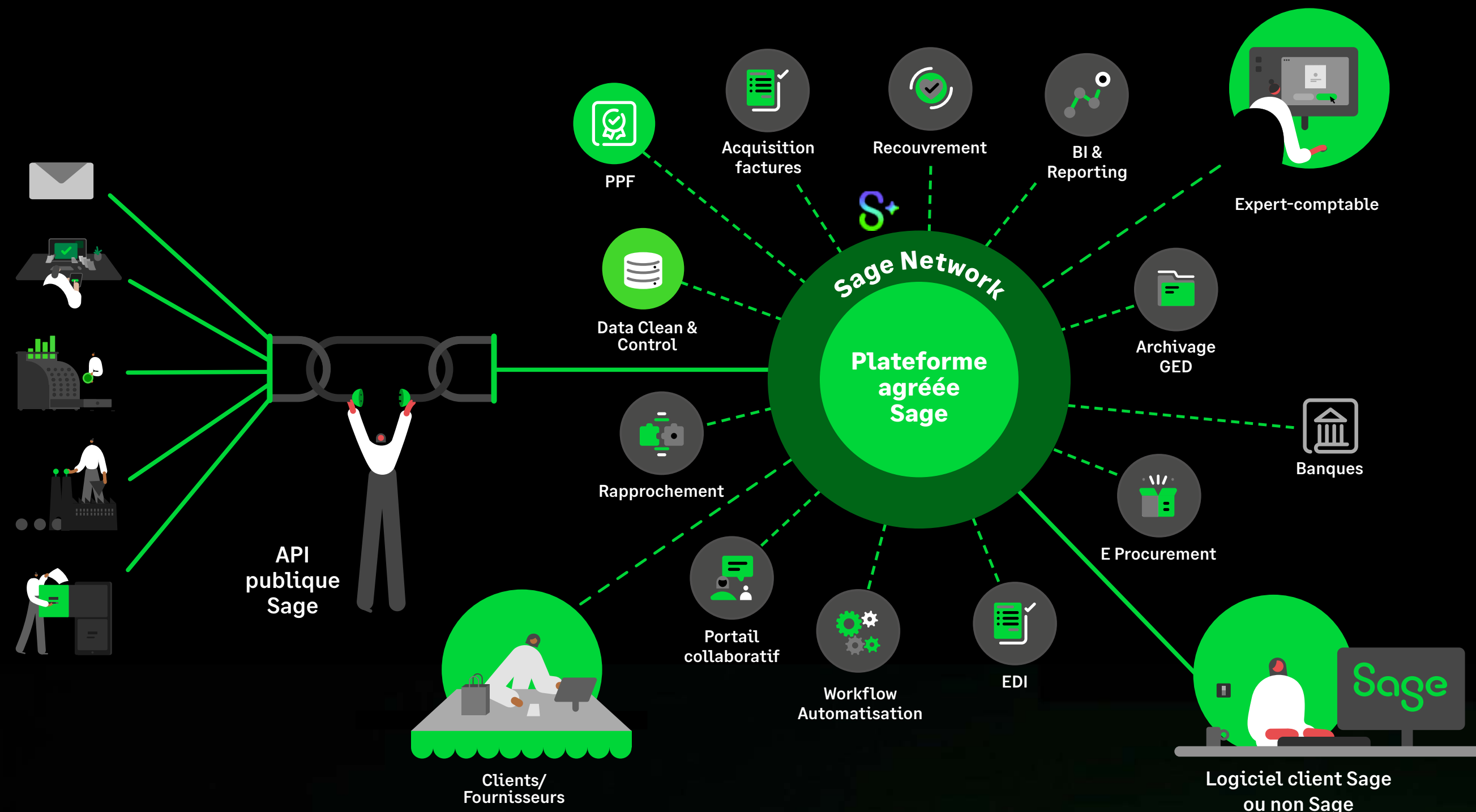
Les documents numériques peuvent être signés numériquement pour des raisons de sécurité

Utilisé pour les logiciels 3PL/ de transport

Peut être utilisé pour intégrer des plateformes d'assurance afin de couvrir en temps réel les marchandises en transit

Peut être surveillé par des observatoires de paiement

La facture électronique, plus sereine avec Sage



Le tout-en-un Sage pour les entreprises

1. Une solution conforme pour la réception et l'émission des factures électroniques
2. Une plateforme agréée intégrée nativement et sans surcoût¹ à votre ERP finance
3. L'accès à Sage Network, une plateforme de digitalisation interentreprises, pour transformer l'obligation légale en opportunité de croissance.

*Service gratuit dans la limite d'un nombre maximum de factures par produit.

 En priorité : la conformité facile et intégrée

 À mon rythme : l'ajout de fonctions par API à mon système d'information de gestion

La facture électronique, plus loin avec Sage

1

Plateforme agréée intégrée

Sage propose une plateforme agréée par l'État intégrée nativement à la dernière version de ses ERP.

Vous évitez ainsi la complexité et les risques liés à l'ajout d'un connecteur vers une plateforme tierce.

Sage agit en interlocuteur unique et responsable de la conformité des données produites et transmises.

2

Respect des formats réglementaires

Sage prend en charge les formats obligatoires (Factur-X, UBL) et assure la transmission automatique des données à l'administration fiscale, y compris pour la pré-déclaration de la TVA.

3

Automatisation complète du cycle de facturation

De la réception à l'archivage, en passant par la validation et l'imputation comptable, Sage automatise les tâches répétitives (vérification des mentions obligatoires, réconciliation avec les bons de commande, etc.).

Cela réduit les erreurs et libère du temps pour les équipes achats.

5

Centralisation et traçabilité

Toutes les factures (entrantes et sortantes) sont centralisées sur une plateforme sécurisée, accessible à tous les acteurs (achats, comptabilité, direction).

La traçabilité est totale, ce qui facilite les audits et limite les risques de fraude ou de doublons.

4

Intelligence artificielle et Business Intelligence

Les solutions Sage intègrent des outils d'IA pour analyser les données des factures, identifier des tendances et fournir des tableaux de bord en temps réel.

Cela permet aux directions achats de prendre des décisions stratégiques basées sur des données fiables.

10

Pas de surcoût

La plateforme agréée Sage est incluse dans les solutions existantes, sans frais supplémentaires*.

*Service gratuit dans la limite d'un nombre maximum de factures par produit.

9

Accompagnement et support expert

Sage propose un accompagnement complet pour la mise en place (webinaires, guides, support technique) et aide les entreprises à former leurs équipes et leurs fournisseurs.

8

Solution évolutive

Sage s'adapte à l'organisation de l'entreprise et à ses besoins spécifiques, avec des mises à jour régulières pour suivre les évolutions réglementaires.

6

Collaboration fluide avec les fournisseurs

Sage permet d'échanger des factures électroniques avec tous les partenaires, quel que soit leur niveau de maturité numérique. Les fournisseurs peuvent soumettre leurs factures via Sage Network et les acheteurs reçoivent des alertes en cas d'anomalie.

7

Sécurité des données

Les flux de factures sont sécurisés et conformes aux exigences légales (archivage 10 ans, chiffrement, accès contrôlé).

La facture électronique, opportunité de progrès au-delà de l'obligation

Progrès	Bénéfices attendus
Intégration avec l'ERP	Automatiser la réconciliation des factures avec les bons de commande et les livraisons.
Analyse des données	Exploiter les données des factures pour optimiser les dépenses (identification des économies, consolidation des fournisseurs).
Collaboration avec la DSI	Travailler avec la direction des systèmes d'information pour sécuriser les flux et éviter les cyber-risques.

La facture électronique, plus puissante avec Sage AI

Les données structurées sont à la base du fonctionnement de la facture électronique : les factures deviennent des objets d'information dynamiques qui circulent automatiquement entre les systèmes. **En posant une couche d'intelligence artificielle sur ces données structurées, Sage renforce la capacité de l'entreprise à détecter les anomalies et à conduire analyses et prévisions.**

4 formes différentes de l'IA by Sage pour la fonction achats :

1

Des algorithmes invisibles

Ils accélèrent les opérations avec des traitements automatisés, comme des extractions, des rapprochements ou des contrôles.

2

Des notifications contextualisées

Elles transforment l'outil de gestion en cockpit d'aide à la décision pour les acheteurs.

3

Des flux de travail flexibles et innovants

Vous pouvez échanger en langage naturel avec Sage Copilot et obtenir des actions complexes. Par exemple pour lancer une analyse ou préparer un reporting.

4

Un mode agentique

Prépackager des prompts et actions déjà définies, actionnables en un clic dans Sage Copilot.

À lire pour en savoir plus sur **Sage Copilot**

La fonction achats agit grâce à Sage AI comme un orchestrateur de risques et d'opportunités, capable d'arbitrer en temps réel entre économies, continuité d'approvisionnement, exigences réglementaires et engagements RSE.



Efficacité

Classer automatiquement des millions d'euros de dépenses par famille en quelques secondes.



Analyse

Faire émerger des schémas de non-conformité que personne n'avait le temps de concevoir.



Sécurité des approvisionnements

Détecter en amont la fragilisation d'un fournisseur sur la base de signaux faibles.



Simulations

Simuler l'effet combiné d'une renégociation de prix et de délai sur la marge et la trésorerie. Générer en quelques minutes un dossier de préparation de négociation complet.

Facturation électronique : pour qui et pour quand ?

Qui est concerné ?

Toutes les entreprises assujetties à la TVA en France, quelle que soit leur taille (micro-entreprises, PME, ETI et grandes entreprises).

Quel est le calendrier d'application ?

Dès le 1er septembre 2026 :

Réception : toutes les entreprises doivent être capables de recevoir des factures électroniques.

Émission : les grandes entreprises et les ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) doivent obligatoirement émettre leurs factures au format électronique.

Dès le 1er septembre 2027 :

Émission : l'obligation d'émettre des factures électroniques s'étend aux PME et aux micro-entreprises.





[sage.com](https://www.sage.com)



© Sage 2025 Tout droit réservé. Société par Actions Simplifiée
au capital de 6 750 000 € - Siège social : 10 place de Belgique,
92250 La Garenne Colombes - 313 966 129 RCS Nanterre -
Les informations contenues dans ce document peuvent faire l'objet
de modifications sans notification préalable.
Création – Rédaction : IT facto & Idées et Compagnie